

DEPARTEMENT DU BAS –RHIN

COMMUNE DE TRAENHEIM

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



**Note relative au
système d'élimination des déchets**

**PLU APPROUVE PAR DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 JUIN 2015**

*Groupement
PLURIS - P. HAUTCOEUR*

**Commune de TRAENHEIM
REVISION DU PLU
P.L.U. APPROUVE**

Vu pour être annexé à
la délibération du 8 juin 2015

A Traenheim, le

Le Maire

Gérard STROHMENGER

Commune de Traenheim

Les déchets des habitants de Traenheim sont déposés dans deux bacs :

- bacs jaunes pour les déchets recyclables : papiers cartons, bouteilles plastiques, emballages métalliques,
- bacs gris pour les déchets organiques et les non-recyclables.

Des bennes pour la collecte des papiers et journaux, de verre et de plastiques sont en dépôt dans le village.

Des déchetteries situées à Marlenheim et Wasselonne permettent le dépôt des autres déchets. Chaque déchet est trié dans un conteneur spécifique et identifié : ferraille, encombrants, toxique, etc ...

Les déchets sont collectés et traités par le SELECT'OM situé à Molsheim.

Sur la commune de Traenheim :

- les bacs des ordures ménagères sont collectés un fois par semaine,
- les bennes papiers et journaux, verre et plastiques sont vidées environ une fois par mois et selon besoin,

Le SELECT'OM de Molsheim

Le Sélect'om est le « Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures de Molsheim, Mutzig et environs ».

Concrètement, le Sélect'om gère le ramassage des ordures en porte à porte, la collecte des papiers/plastiques et la collecte des encombrants de 68 communes du Bas-Rhin. Il met en œuvre le tri sélectif en sensibilisant les citoyens à cette démarche et en gérant la logistique du tri. Il supervise les 8 déchetteries de sa zone d'intervention.

Depuis 2009, le Sélect'Om a mis en place une collecte semestrielle des déchets ménagers spéciaux dans chaque déchetterie du territoire. Ces produits fortement toxiques sont désormais collectés et traités de façon à limiter leur impact sur la santé de l'homme et de l'environnement. Le Sélect'Om a également intégré dès 2010 les pneus qui représentaient jusqu'alors une part importante des dépôts sauvages dans la nature. Une opération de promotion du compostage individuel est engagée sur le territoire depuis 2009 afin de sensibiliser l'ensemble des usagers à la pratique du compostage.